



UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE, ET DE PRISE EN CHARGE

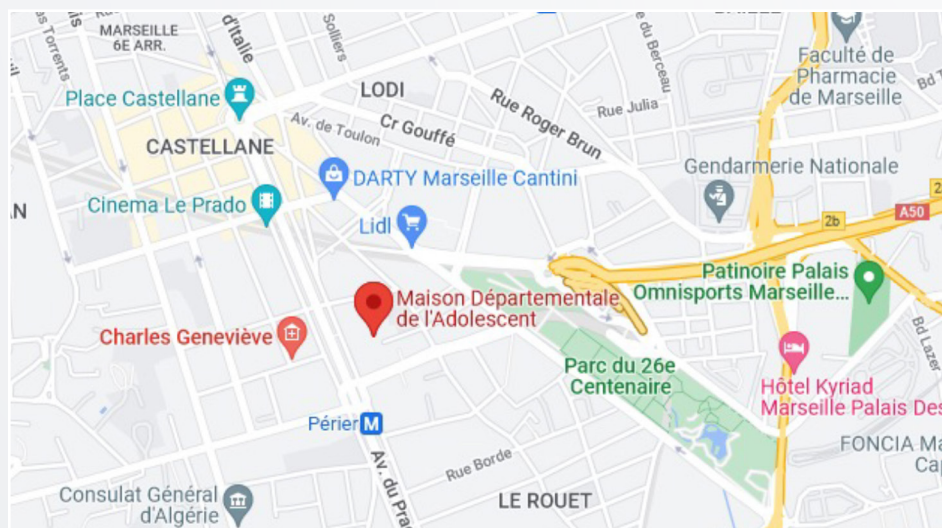
DU LUNDI AU SAMEDI AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Lundi-vendredi : 10h00-12h30 / 13h15-17h00 - Mardi : 13h15-18h30

Mercredi : 10h-18h30. Un samedi par mois : 9h00-12h00
(selon calendrier consultable en ligne et à l'accueil)

Contact téléphonique préalable possible.

Accès : M2 (Périer) / M1, M2, T3 (Castellane) /
Bus 19, 19B, 74, B1 (Prado-Dupré) / 73 (Rouet-Gaz du Midi)



12, rue Saint-Adrien - 13008 Marseille

Contact : 04 13 31 63 40 / mda@departement13.fr / www.departement13.fr



ADOLESCENTS



MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ADOLESCENT



Maison départementale de **l'Adolescent**

Un lieu d'accueil, de prévention et de prise en charge multidisciplinaire de **l'adolescent et sa famille.**

La Maison départementale de l'Adolescent (MDA) est un lieu d'accueil et de prise en charge de la souffrance globale (psychologique, physique ou sociale) des adolescents de 11 à 18 ans et de leur famille.

L'objectif est d'apporter des réponses pertinentes en interne ou via des partenaires, adaptées aux besoins de l'adolescent et d'améliorer le repérage et l'accompagnement des situations à risque, en articulation avec les acteurs départementaux.

NOS MISSIONS

- > Offrir un accueil avec ou sans rendez-vous et une prise en charge pluridisciplinaire de courte durée aux adolescents en réponse aux difficultés psychiques, somatiques, familiales, sociales et éducatives de l'adolescent et sa famille,
- > Favoriser un travail de réseau et une articulation avec les partenaires et acteurs territoriaux dans le cadre de la prise en charge proposée,
- > Développer des projets d'information, de sensibilisation et de prévention.

L'équipe de professionnels sur place est composée d'une équipe de direction et d'une équipe d'accueil et de professionnels du champ psychologique, médical et socio-éducatif.

NOS ACTIONS

- > Accueil et prise en charge globale par une équipe multidisciplinaire :
 - Suivis individuels et familiaux
 - Soutien à la parentalité
 - Ateliers hebdomadairesPour répondre au mieux à chaque situation, une orientation vers un professionnel partenaire peut aussi être proposée.
- > Actions de prévention sur les thèmes liés à l'adolescence et à la parentalité, en lien avec nos partenaires.
- > Coordination et suivis conjoints formalisés avec nos partenaires.
- > Organisation de synthèses et coordination de prises en charge.
- > Travail de réflexion (réunions, colloques...).